



---

**Assemblée ordinaire du conseil de quartier du Vieux-Québec- Cap Blanc - Colline parlementaire, tenue le mardi 8 janvier 2024 à 19 h, au 100 rue Quai St-André.**

---

## PROCÈS-VERBAL

### PRÉSENCES EN SALLE

- Nadia Leclerc
- Andréanne Bernier
- François Lefèbvre
- Jocelyn Gilbert
- Claudia Bennicelli
- Alain Samson
- Mathieu Laroche-Casavant
- Carolyne Bouchard
- Daniel Riverain

**Aussi présents:**

**Mélissa Coulombe Leduc, Conseillère municipale  
Hélène St-Pierre, conseillère en consultation publique**

<b><u>Projet d'ordre du jour</u></b>		
<b><u>Point</u></b>	<b><u>Sujet</u></b>	
24-01-01	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	
24-01-02	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	
24-01-03	<b>Suivis et adoption du procès-verbal du 11 décembre 2023</b> <b>Suivis et adoption des procès-verbaux (numérotation résolutions) des assemblées régulières antérieures (septembre, octobre et novembre 2023)</b>	



CONSEIL  
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC  
COLLINE PARLEMENTAIRE

24-01-04	<b>Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc</b>	
	<b>Présentation par Jocelyn Gilbert du rapport Camionnage circulation lourde Bld Champlain, Dalhousie, quai St-André, St-Paul.... ET Résolution</b>	
24-01-05	<b>Période de questions et commentaires citoyens</b>	
24-01-06	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Consultations publiques ou séances d'information publiques à venir.</li></ul>	
24-01-07	<b>Trésorerie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Budget, état des revenus et dépenses ;</li><li>● Autorisation et remboursement de dépenses.</li></ul>	
24-01-08	<b>Rapport des délégations et autres participations des administratrices et des administrateurs du Conseil de quartier</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Proposition aménagement rue Ste-Famille et suivis, <b>résolution</b></li><li>● Rapport Guillaume Laurin, piste/aménagement cyclable Vieux-Québec haute ville</li><li>● Projet rabais/fidélisation avec les trois associations d'affaires et fête de quartier</li><li>● Suivi Îlot Charlevoix</li><li>● Suivis si le temps le permet :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Mobilité</li><li>○ Itinérance</li><li>○ Demande de rencontre Mme Coulombe-Leduc pour paysage sonore</li><li>○ Paysage visuel, lancement des travaux ;</li><li>○ Table de concertation du Vieux-Québec vs Plan d'action ;</li><li>○ Projets d'animation sur les terrains du Port.</li></ul></li></ul>	
24-01-09	<b>Correspondance</b>	
24-01-10	<b>Divers</b>	



CONSEIL  
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC  
COLLINE PARLEMENTAIRE

24-01-11

**Levée de la séance**

#### **24-01-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Alain Samson ouvre l'assemblée à 19h00

#### **24-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **24-01-03 Suivi et adoption du procès-verbal du 11 décembre 2023**

M. Samson nous indique que le suivi serait fait à la prochaine réunion. La nouvelle secrétaire de soutien a aussi en mains les informations pour les assemblées d'octobre et novembre et bientôt septembre. Lors de la prochaine réunion nous pourrions adopter ces procès-verbaux.

#### **24-01-04 Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe Leduc**

En suivi à la rencontre du mois de décembre, Mme. Coulombe Leduc nous informe que la séance d'information prévue le 22 janvier en lien avec les travaux prévus sur la rue St-Michel est reportée au 8 février.

Elle nous informe aussi que l'entrave sur la rue St-Ursule entre la rue St-Anne et la rue St-Louis a été levée avant les fêtes.

Mme. Coulombe Leduc rappelle que lors du budget, la ville a instauré un certificat d'autorisation concernant les hébergements touristiques de types collaboratifs dans une résidence principale.

#### **24-01-05 Présentation par Jocelyn Gilbert du rapport sur le camionnage, la circulation lourde sur le boulevard Champlain, la rue Dalhousie, rue Quai St-André et la rue St-Paul.**

M. Gilbert présente la problématique de la circulation lourde sur l'axe boulevard Champlain jusqu'au bout de la rue St-Paul qui est une route provinciale, la route 136.

Un premier constat est que 62% de la population habitant ce secteur, Vieux-Québec basse-ville, considère que le bruit causé par la circulation lourde est dérangeant.

La table de bon voisinage Port de Québec a fait ressortir aussi tous les bruits et les dérangements émanant des camions lourds en lien avec les activités du port.

Depuis 2021 à partir des ponts jusqu'à la rue St-Paul, le ministère des transports a donné à la ville l'autorisation de permettre le transport local seulement..

C'est essentiellement des partenaires du port de Québec qui utilisent cette voie. On constate que les camionneurs vont vite, font fi des règles de la circulation et utilisent beaucoup les freins moteurs.

Tous ces constats inquiètent au sujet de la pollution de l'air, la sécurité des personnes entre autre les touristes, la dégradation des boulevards urbains, la vibration que ça emmène pour les immeubles, l'impact sur l'expérience touristique générale, l'incompatibilité totale avec la zone patrimoniale en terme de respect de cette zone.

Les recommandations sont les suivantes:

Que le port de Québec force un code d'éthique de conduite à tous ses camionneurs qui viennent livrer de la marchandise sur leur territoire.

Susciter l'intervention du contrôle routier du Québec pour des inspections mécaniques.

Demander à la ville d'avoir plus de surveillance policière.

Questionner l'usage des terrains du port en fonction du trafic que ça génère.

Insister auprès des partenaires pour qu'ils utilisent les autoroutes.

On demande une étude sur les moyens de transport alternatifs.

Ajouter des contraintes physiques pour rendre la circulation des camions moins attrayante.

Questionner la notion de livraison locale.

M. Daniel Riverain se questionne s'il serait possible d'avoir des données précises à l'aide de la ville, avec l'installation de caméras qui indiqueraient le nombre de passages de camions lourds ainsi que la vitesse de ceux-ci. M. Gilbert indique que la ville doit déjà avoir ces données là mais une vérification pourrait être faite auprès de celle-ci..

## **RÉSOLUTION XXXXXXXXX**

Proposée par M. Jocelyn Gilbert et appuyée par Carolyne Bouchard

#### **24-04-05 Période de questions et commentaires des citoyens**

Mme. Coulombe-Leduc veut nuancer que les citoyens pensent que c'est à cause du port de Québec que nous avons une piste cyclable sur la rue Dalhousie. Elle indique qu'une consultation a été faite avec plusieurs acteurs du secteur à partir de l'automne 2022 et que le résultat que nous avons actuellement est le résultat de cette consultation. Un rencontre suite à la 1ere année de la piste cyclable a aussi été faite. Elle mentionne qu'on doit trouver une façon de cohabiter avec le Port de Québec qui plaira à tous.

#### **24-01-06 Fonctionnement du conseil de quartier**

Mme. St-Pierre confirme qu'il n'y a rien à l'agenda pour la rencontre du mois de février.

Elle invite tous les membres du conseil à participer à la rencontre sur la présentation du nouveau règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier le 18 janvier en virtuel.

#### **24-01-07 Trésorerie**

Le solde au compte en date du 31 décembre est de 4180.58\$. Il reste donc 970.81\$ pour la vision et 3209.77\$ pour le fonctionnement du conseil. Ceci inclut la subvention annuelle reçue de la ville de 2250\$.

#### **24-01-08 Rapport des délégations et autres participations des administratrices et administrateurs du Conseil de Quartier.**

- Proposition aménagement rue Ste-Famille et suivis, **résolution**

RÉSOLUTION XX-XX-XX

Concernant le réaménagement de la rue Sainte-Famille en 2024



CONSEIL  
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC  
COLLINE PARLEMENTAIRE

ATTENDU QUE les travaux planifiés sur la rue Sainte-Famille, tels que présentés lors de la séance du Conseil du 11 décembre 2023, prévoient une chaussée d'une largeur de plus de 5 mètres avec une circulation à sens unique, ainsi que le maintien de l'étroitesse actuelle des trottoirs couplé à un abaissement de ceux-ci, sans mesure supplémentaire de modération de la circulation, de sécurisation des piétons ou de verdissement.

ATTENDU QUE la rue Sainte-Famille longe le Collège François-de-Laval et constitue un trajet piétonnier hautement fréquenté par les écoliers, ainsi qu'une zone où de nombreux parents en voiture viennent déposer leur enfant. La faible largeur des trottoirs et leur condition peu praticable en hiver poussent en outre les piétons à marcher fréquemment dans la rue.

ATTENDU QUE la Ville de Québec s'est dotée de l'approche de rues conviviales, qui guide le réaménagement des rues sur son territoire pour améliorer la qualité des milieux de vie.

ATTENDU QUE le Plan d'action de la Table de concertation du Vieux-Québec énonce les objectifs suivants en matière de mobilité : mettre en place des mesures favorisant les déplacements actifs, assurer la sécurité des écoliers, appliquer les principes de conception pour les populations vulnérables.

ATTENDU QUE le Plan d'intervention pour le confort et la sécurité des piétons et cyclistes dans le Vieux-Québec préconise notamment :

- D'implanter des mesures visant la modération de la circulation, le contrôle de la limite de vitesse;
- De profiter des mesures d'apaisement de la circulation pour végétaliser les rues du secteur;
- D'améliorer les normes de conception géométrique des rues en fonction des besoins des piétons et des cyclistes;
- D'assurer la sécurité des personnes ayant des incapacités motrices ou sensorielles lors de leurs déplacements.

ATTENDU QU'il est reconnu par les experts en aménagement et en transport, tel que répertorié dans de nombreux ouvrages de référence, qu'un apaisement de la circulation est favorisé par une largeur de chaussée réduite, s'agissant d'une mesure de gestion de la vitesse auto-exécutoire qui induit au conducteur le réflexe de ralentir sans nécessiter d'intervention policière. Le confort et la sécurité des piétons sont quant à eux favorisés par un élargissement des trottoirs, la largeur minimale recommandée étant généralement de 1,8 m.

ATTENDU QUE le Plan d'intervention pour le confort et la sécurité des piétons et cyclistes dans le Vieux-Québec recommande pour le réaménagement de la rue Sainte-Famille que la chaussée présentement d'une largeur de 5,64 m soit réduite à 3,50 m, et que les trottoirs présentement d'une largeur de 1,52 m soient élargis à 3,37 m du côté est et à 1,80 m du côté ouest.



ATTENDU QUE les délais entre les séances d'information et la tenue des travaux de voirie ne permettent pas une planification optimale de travaux connexes sur les propriétés privées, et que plusieurs citoyens n'ont pas été informés du réaménagement planifié.

ATTENDU QUE le projet tel que présenté n'apparaît pas bénéficier d'une acceptabilité sociale suffisante pour être mis en chantier comme tel, ayant soulevé de nombreuses préoccupations des citoyens et suscitant l'opposition unanime des membres du Conseil de quartier VQCBCP.

IL EST PROPOSÉ par Claudia Bennicelli secondé par Andréanne Bernier:

- de demander le report de la présentation publique du projet tel que présenté le 11 décembre;
- de solliciter une rencontre avec les responsables du projet afin de présenter les préoccupations et propositions du Conseil de quartier VQCBCP;
- de communiquer les demandes suivantes aux responsables du projet et aux différentes autorités concernées :
  - Appliquer les principes de l'approche de rues conviviales ainsi que les recommandations du Plan d'intervention pour le confort et la sécurité des piétons et cyclistes dans le Vieux-Québec,
  - Prioriser l'intégration de mesures d'apaisement de la circulation et de sécurisation des piétons, particulièrement la réduction de la largeur de la chaussée et l'élargissement des trottoirs,
  - Considérer toutes les options possibles pour l'intégration de mesures de verdissement au projet,
  - Prévoir la consultation des citoyens en amont de la conception des projets de réaménagement et prévoir des mécanismes d'information permettant de rejoindre l'ensemble des résidents du secteur au minimum 12 mois à l'avance.

- Rapport Guillaume Laurin, piste/aménagement cyclable Vieux-Québec haute ville  
M. Laurin étant absent la présentation du rapport ira en février
- Projet rabais/fidélisation avec les trois associations d'affaires et fête de quartier  
Une rencontre sera prévue dans 2 semaines
- Suivi Îlot Charlevoix  
Le projet est toujours vivant mais il n'y a pas de développement pour l'instant.



Un retour sur les festivités de fin d'année avec Toboggan est fait et tous les commentaires sont positifs. Le français fut mieux représenté, le déroulement s'est bien fait ainsi que le retour des participants à la fin de la soirée. Que du positif pour l'événement.

La seule problématique soulevée est à propos du stationnement illégal un peu partout et qui n'est pas contrôlé.

- Suivis si le temps le permet :

- Itinérance

Une rencontre a eu lieu sur ce sujet avec Mobilisation Haute-Ville, des pistes de solution sont recherchées afin de faciliter la cohabitation de tous. Du travail sera fait aussi en collaboration avec la Dauphine et d'autres organismes. Différents enjeux seront discutés tel que l'accessibilité aux toilettes, l'accès à la butte face à la Dauphine qui est restreint dû à des travaux qui dureront environ 2 ans.

Deux nouveaux services sont ouverts dans le quartier St-Roch, une halte chaleur et un centre de jour et on espère en avoir en Haute-Ville.

- Paysage visuel, le dossier est en cours.

En lien avec la problématique du paysage visuel, M. le président de la rue Champlain nous indique qu'une amélioration qui pourrait être apportée est que Bell vienne enlever les fils laissés sur place malgré l'installation de fibre optique dans le secteur.

Il apporte aussi qu'un projet de murale sur le mur près de l'escalier du cap Blanc est en attente et serait une amélioration au paysage visuel si celui-ci venait à se concrétiser.

- Table de concertation du Vieux-Québec vs Plan d'action ;

Le document a été remis aux administrateurs et sera consulté par ceux-ci.

- Projets d'animation sur les terrains du Port.

Rencontre avec eux à la fin janvier donc le sujet sera abordé à la séance de février.

## **24-01-09 Correspondance**

## **24-01-10 Divers**

## **24-01-11 Levée de la séance à 20h35**



CONSEIL  
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC  
COLLINE PARLEMENTAIRE